N° D_35_2026

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

_____

Domaine : 1.1 Marchés publics

Sous-domaine : 1.1.1 Marchés publics de travaux

_____

Objet : Choix du devis pour les travaux de voirie 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 0
Procuration : 0
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 16 octobre 2026

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier - tel 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

République Française

Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 22 octobre 2026

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Alix DEL VILLAR, Jerome GAUBERT, Chantal ALBOUY, Philippe DUARTE-SOUSA, Laurence VIGNES, Laurent CHARRIE, Camille COMET, Timothée L'HOMEL

Excusés : José AVELINE, Kim ROMAN

Secrétaire de séance : Camille COMET

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents les travaux envisagés sur la voirie communal en 2026 sur les chemins de Ginestou, de Bordeneuve de la Tour, de Barthès et du plateau du Buc.

Il précise que 2 devis ont été demandés et réceptionnés :

- la SAS VALLEZ TP située à 11410 Salles-sur-l'Hers pour un montant HT de 34 572,50 € soit 41 487,00 € TTC
- la société CAZAL située à 11410 Salles-sur-l'Hers pour un montant HT de 37 594,00 € soit 45 112,80 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents :

- de **CHOISIR** le devis de la SAS VALLEZ TP située à 11410 Salles-sur-l'Hers pour un montant HT de 34 572,50 € soit 41 487,00 € TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis susvisé
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 29/10/2026

La secrétaire de séance
Camille COMET

Le Maire
Bernard PECH

Signé par la secrétaire de séance et par Monsieur le Maire le 29/10/2026

Date de transmission de l'acte: 29/10/2026
Date de reception de l'AR: 29/10/2026
011-211102751-D_35__2026-DE
A G E D I